

NOUMÉA : MÉTROPOLE ET MÉTROPOLISATION

« **Le consensus se fait autour du fait que le terme de métropole désigne une entité géographique et que celui de métropolisation s'applique à un processus qui génère et pérennise la métropole** » in *La Périurbanisation dans la métropole nantaise*-thèse de doctorat de Vincent Hervouet-2005

Manuel de référence pour les documents cités : *Histoire et géographie, La Nouvelle-Calédonie et l'Océanie, 1^{ère} et Terminale (L, ES, S)*, CDP NC, avril 2010

I- Nouméa, métropole

Définition : le terme de métropole (du Grec *mêtêr*, mère, et *polis*, ville). On peut considérer comme **métropole** une ville :

- concentrant une population relativement forte
- avec des fonctions de commandement dans les domaines économique et financier
- influençant l'organisation des activités industrielles et tertiaires
- à la tête d'un réseau urbain
- ayant un pouvoir d'impulsion et d'organisation
- représentant un lien avec l'échelon le plus élevé (sauf pour le cas de la capitale nationale)
- concentrant des emplois stratégiques

On considère en général le caractère de métropole d'une ville non pas selon sa taille, mais selon sa structure, c'est-à-dire si elle correspond aux caractéristiques préalablement définies. On peut donc considérer la métropole à différentes échelles, de la ville mondiale à la métropole d'équilibre.

Site wikipedia

Exercice 1 - En quoi Nouméa constitue-t-elle une métropole ? document 1 p 66, documents 2 et 3 p 67

Documents	Ce que je prélève dans les documents	Ce que je sais/définitions	synthèse
1 p 66			
2 p 67			
3 p 67			
4b p 68			

II- Une métropole en processus de métropolisation

Définition : on désigne par **métropolisation** le phénomène de formation de métropole ou de renforcement ou encore d'affirmation du pouvoir de ses centres de commandement. La métropolisation entraîne aussi une redéfinition des espaces au sein de la ville. Les fonctions grandes consommatrices d'espace (loisirs, commerce, industries) sont rejetées dans les périphéries alors que les centres-villes sont réservés à l'habitat favorisé et aux activités à forte valeur ajoutée (**même source**)

Exercice 2 - Montrer en quoi Nouméa connaît un processus de métropolisation.

1- Quelles sont les données qui prouvent que la métropole nouméenne connaît un renforcement de sa puissance ?

Doc 2 p 67 (hausse population)

Doc 4a p 67 (flux en hausse constante)

Doc 5 p 68

Doc 7 p 69 => développement des moyens de transport en commun

Construction de la piscine olympique, de la halle des sports au rond point Mageco....échangeur de l'Etrier

2- Montrer en quoi cette métropolisation entraîne une recomposition de l'espace.

P57 doc 6, paragraphe 1 (attractivité = concentration) => intensification de Nouméa-centre et rurbanisation qui développe l'aire urbaine.

Doc 6 p 68 => destruction des grands ensembles => création de quartiers avec mixité sociale

Doc 3 p 67 => zones commerciales, artisanales, industrielles, de loisirs en périphérie (toujours plus en périphérie avec création de la ZIZA Païta, en extension, avec les aménagements des infrastructures de transport => ponts, bretelles... stade construit à Païta pour les jeux du Pacifique ...)

Pour compléter :

40 000 "entrants" chaque matin

Les plans de circulation et l'élargissement des routes ne résoudre pas seuls les bouchons à l'entrée de Nouméa chaque matin. C'est en effet 40 000 personnes qui, chaque jour, viennent de l'agglomération ou même de plus loin, et entrent à Nouméa notamment pour travailler. Les bouchons pourront être réduits, la sortie de la ville en fin d'après-midi pourra devenir plus rapide, mais plus le nombre de véhicules augmentera, et plus la circulation deviendra problématique.

Accroître les emplois dans l'agglomération et hors Nouméa, faciliter l'habitat à proximité de ces emplois, y installer des pôles d'animation, de commerce et de services, voilà la véritable solution moderne.

Les déplacements devront eux, être repensés. Les spécialistes de cette problématique rappellent sans cesse que l'objectif « n'est pas de faire circuler des voitures, mais d'assurer le déplacement des personnes ».

La Ville de Nouméa - 25/05/2009

Nouméa, une ville qui rayonne

Nouméa jouit d'un statut privilégié dans cette région du Pacifique : elle est la seule ville française de la région tout en revendiquant son appartenance à l'Océanie, elle est la capitale de la seule collectivité associée à l'Europe dans le Sud-Ouest Pacifique. Comme toutes les grandes villes, elle a vocation à rayonner.

Notoriété et rayonnement vont d'abord de pair avec les échanges humains, économiques, culturels, sportifs et sociaux.

Les liens particuliers contractés par la ville – jumelages, adhésion à des associations nationales et internationales –, le développement du tourisme, l'accueil de manifestations nationales et internationales y contribuent directement.

Dans cet esprit, le caractère franco-océanien de l'aménagement de la ville, les équipements culturels, la préservation du patrimoine, la politique volontariste et l'emploi des technologies performantes en matière de développement durable sont des atouts que Nouméa doit cultiver.

Ainsi, en matière d'équipements, la reconstruction du Musée maritime, la redynamisation du centre-ville, le développement des zones touristiques ou la construction d'un Centre de Congrès et d'Expositions viendront conforter des éléments de rayonnement aussi forts que le centre culturel Tjibaou ou, dans un registre différent, le phare Amédée.

Le rayonnement viendra aussi de la capacité de Nouméa à offrir, d'une part, une grande qualité de vie à ses habitants et, d'autre part, à inscrire son développement sans altérer la qualité de vie, les perspectives économiques, l'amélioration de l'équité sociale, et le patrimoine environnemental et culturel pour les générations à venir.

Source : Nouméa 2025 - Ville de Nouméa

Si, en 2025, la population de Nouméa sera de l'ordre de 140 000 habitants, celle de l'agglomération approchera 250/300 000 administrés. Naturellement, l'aménagement du territoire de la ville ne se conçoit qu'en cohérence avec celui de Mont-Dore, Dumbéa et Païta. D'ailleurs, à cette date, les quatre villes formeront une seule entité urbaine, avec comme grand boulevard, pour Dumbéa et Païta, l'actuelle Voie de Dégagement Ouest !

C'est dire si, dès à présent – et les quatre communes de l'agglomération réunies au sein d'un syndicat s'y emploient -, il importe de préparer cette grande agglomération en initiant son nouvel équilibre.

Même source

Pour approfondir :

- Des caractères de métropole des Sud

Document : une agglomération ayant du mal à bien conduire son développement

De 1956 à 2004, la population du Territoire de la Nouvelle-Calédonie (T-N.C.) a plus que triplé et celle du Grand Nouméa (G.N.) a presque sextuplé : son prorata de la population totale était proche du tiers (36 %) en 1956, il est aujourd'hui proche des 2/3 (63,5 %). Le Grand Nouméa connaît encore une croissance rapide, continue et difficile à maîtriser. Des effets induits se manifestent : manque de logements, développement des squats, déséquilibres sociaux, saturation des transports, pollution grandissante [...] On constate également une faible mixité sociale avec une augmentation des disparités entre quartiers riches et quartiers pauvres. [...]

Bien que les constructions de logements se développent, l'agglomération souffre encore d'une pénurie d'offres immobilières - l'accroissement démographique est tel que le rythme de nouvelles constructions n'arrive pas à répondre à la demande - phénomène amplifié par un coût élevé des loyers par rapport au SMA ou SMG - les loyers ont énormément augmenté entre 2001 et 2006 (+ 45 %) et situent Nouméa parmi les villes françaises les plus chères avec un prix de location au m² équivalent à la ville de Cannes (source IEOM) - et des coûts de construction élevés. Certaines populations n'ont donc pas les moyens d'accéder à un logement décent. On assiste alors à un développement des squats dans l'agglomération de Nouméa, générant des problèmes d'urbanisme (réseaux), de délinquance, de déstructuration du milieu tribal. [...] La répercussion de cette situation sur les conditions de vie des personnes concernées, sur leur santé et sur la scolarité des enfants ne doit pas être négligée. [...]

La demande de logement social est en forte augmentation, sur l'agglomération de Nouméa du fait de son attractivité économique et scolaire, et sur la zone VKP (Voh-Koné-Pouembout) avec la construction de l'usine du Nord, soit dans les zones urbaines. Or le déficit de logements est flagrant sur ces zones, malgré une nette hausse de la production de logements soutenue notamment dans le cadre des contrats de développement, démontrant ainsi une volonté institutionnelle forte qui s'efforce de prendre en compte les exigences nouvelles de la population calédonienne en matière de logement.

La liste d'attente d'un logement social s'allonge et les squats (abris précaires) croissent proportionnellement. En 2006, on estime à 1755 le nombre de squats sur l'agglomération soit 9 000 personnes logées non décentement. Les logements du privé sont trop chers, la sur-occupation des logements est de plus en plus forte. [...]

Source : d'après les rapports de l'atelier Solidarité sociale et égalité des chances et Organisation spatiale occupation du sol, ruralité et urbanisation, *Nouvelle-Calédonie 2025 Schéma d'Aménagement et de Développement de la Nouvelle-Calédonie*

Ce document permet de :

- dégager les conséquences de la croissance urbaine notamment en matière de logement.
- identifier les causes et les conséquences du développement des squats.
- mettre en évidence les inégalités socio-spatiales dans l'agglomération. On peut parler aussi de fracture sociale et résidentielle ou de ségrégation socio-spatiale (**travail de Carole Bedouet, Lycée hôtelier Escoffier, www.ac-noumea.nc/histoire-geo/spip/**)